



L'OTIF aux « Journées bernoises »

Le 13 février 2020, le Secrétaire général de l'OTIF, monsieur Wolfgang Küpper, est intervenu lors des Journées bernoises 2020 organisées par le Comité international des transports ferroviaires (CIT).

Pour cette 10^e édition, les Journées bernoises du droit international du transport ferroviaire ont mis en lumière l'impact de la numérisation sur les contrats de transport de voyageurs et de marchandises. La conférence a également reflété l'état actuel et l'évolution du droit international et du droit européen du transport ferroviaire.

Le Secrétaire général de l'OTIF est intervenu lors de la première session « Derniers développements du droit ferroviaire du point de vue des institutions législatives et des opérateurs » animée par monsieur Cesare Brand. Il a présenté les derniers développements de la COTIF : les travaux entrepris jusqu'à présent au sujet de la lettre de voiture électronique, le nouvel appendice H à la COTIF adopté par le 13^e Assemblée générale et les travaux en cours concernant les futures modifications du RID dans son édition 2021.

Monsieur Küpper a ensuite expliqué la démarche de l'OTIF au sujet de la numérisation des documents de transports de marchandises.

Dans un premier temps, le Groupe de travail d'experts juridiques va évaluer l'application et la pertinence des règles de la COTIF sur les documents numériques de transport de marchandises et prendra également en considération les pratiques réglementaires pertinentes d'autres organisations internationales et d'autres modes de transport.

Dans un deuxième temps, le Groupe déterminera comment la numérisation doit être soutenue et/ou réglementée par l'OTIF.

Le Secrétariat remercie vivement le CIT pour son accueil chaleureux.



Contact:
sarah.pujol@otif.org